



## AVENUES DU MARÉCHAL LECLERC, D'AUBIÈRE, BOULEVARD CHARLES DE GAULLE ET RUE MARYSE BASTIÉ

Des travaux de renouvellement des réseaux d'eau et d'assainissement, préalables aux travaux InspiRe, vont débuter le 3 juin pour une durée de 5 mois.

Des modifications de circulation sont à prévoir. Des informations complémentaires seront communiquées sur le site internet InspiRe à mesure de l'avancement des chantiers.

### Informations

Des coupures d'eau sont prévues et feront l'objet d'une information spécifique 24 à 48 heures à l'avance.

Pour signaler tout événement susceptible d'être perturbé par le chantier, notamment en cas de déménagement ou de travaux en domaine privé, contacter la DCE au 04 73 42 62 40 ou par mail à : [contact-cycledeleau@clermontmetropole.eu](mailto:contact-cycledeleau@clermontmetropole.eu)



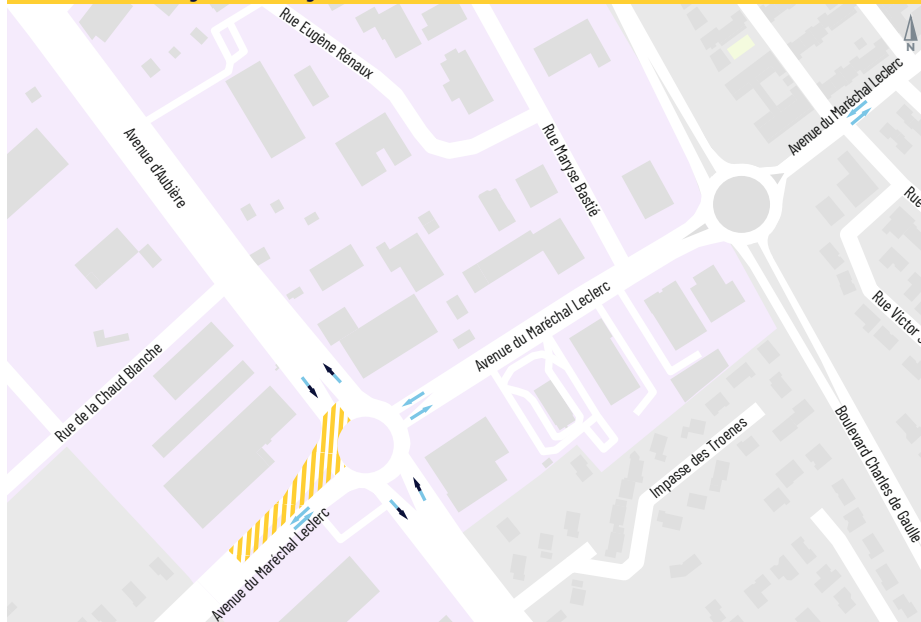
### Calendrier



**Lancement :**  
3 juin 2024  
**Durée : 5 mois**

« sous réserve des aléas de chantier non connus à ce jour », les dates seront mises à jour régulièrement sur le site InspiRe.

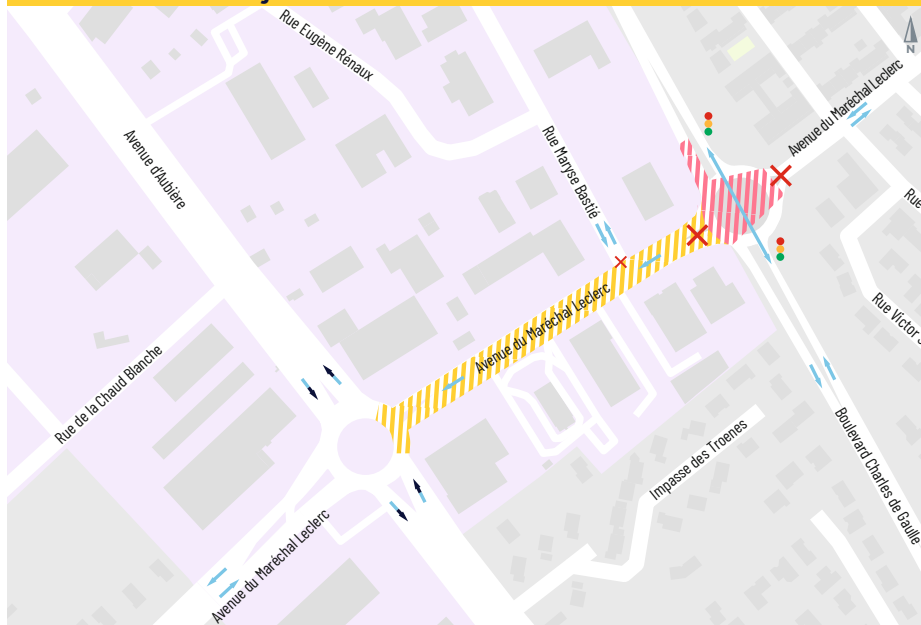
## Phase 1 : du 3 juin à mi-juillet



Travaux sur l'avenue du Maréchal Leclerc entraînant une réduction du nombre de voies. La circulation en double sens sera maintenue, ainsi que la traversée du giratoire avec l'avenue d'Aubière.

- Zone de travaux
- Circulation automobile
- Circulation bus et automobile

## Phase 2 : de début juillet à mi-octobre



Poursuite des travaux sur l'avenue du Maréchal Leclerc, entre l'avenue d'Aubière et le boulevard Charles de Gaulle. À partir de début juillet, cette portion de l'avenue sera mise en sens unique, du boulevard Charles de Gaulle vers l'avenue d'Aubière.

Fin juillet, des travaux sur le giratoire entre l'avenue du Maréchal Leclerc et le boulevard Charles de Gaulle vont démarrer. Ces travaux entraîneront la fermeture de l'avenue du Maréchal Leclerc. La traversée du giratoire par le boulevard Charles de Gaulle sera permise par la mise en place d'un alternat de circulation à feux.

L'accès aux commerces, avenue du Maréchal Leclerc, est maintenu pendant toute la durée des travaux.

Pendant toute la durée des travaux, la rue M. Bastié sera barrée au croisement avec l'avenue du Maréchal Leclerc.

- Zone de travaux
- Circulation automobile
- Circulation bus et automobile
- Travaux giratoire : de fin juillet à début septembre
- Rue barrée
- Circulation automobile en alternance
- Feu tricolore

De mi-octobre à mi-novembre, des travaux auront lieu sur la rue M. Bastié. Celle-ci sera fermée à la circulation automobile, sauf accès riverains.



Pendant les travaux, retrouvez toutes les informations utiles sur [clechantier.fr](http://clechantier.fr)



Vous pouvez également poser vos questions et vous inscrire à la newsletter Travaux sur le site [www.inspire-clermontmetropole.fr](http://www.inspire-clermontmetropole.fr) ou contacter les médiateurs travaux InspiRe, sur la ligne dédiée : **06 15 76 29 41**

